

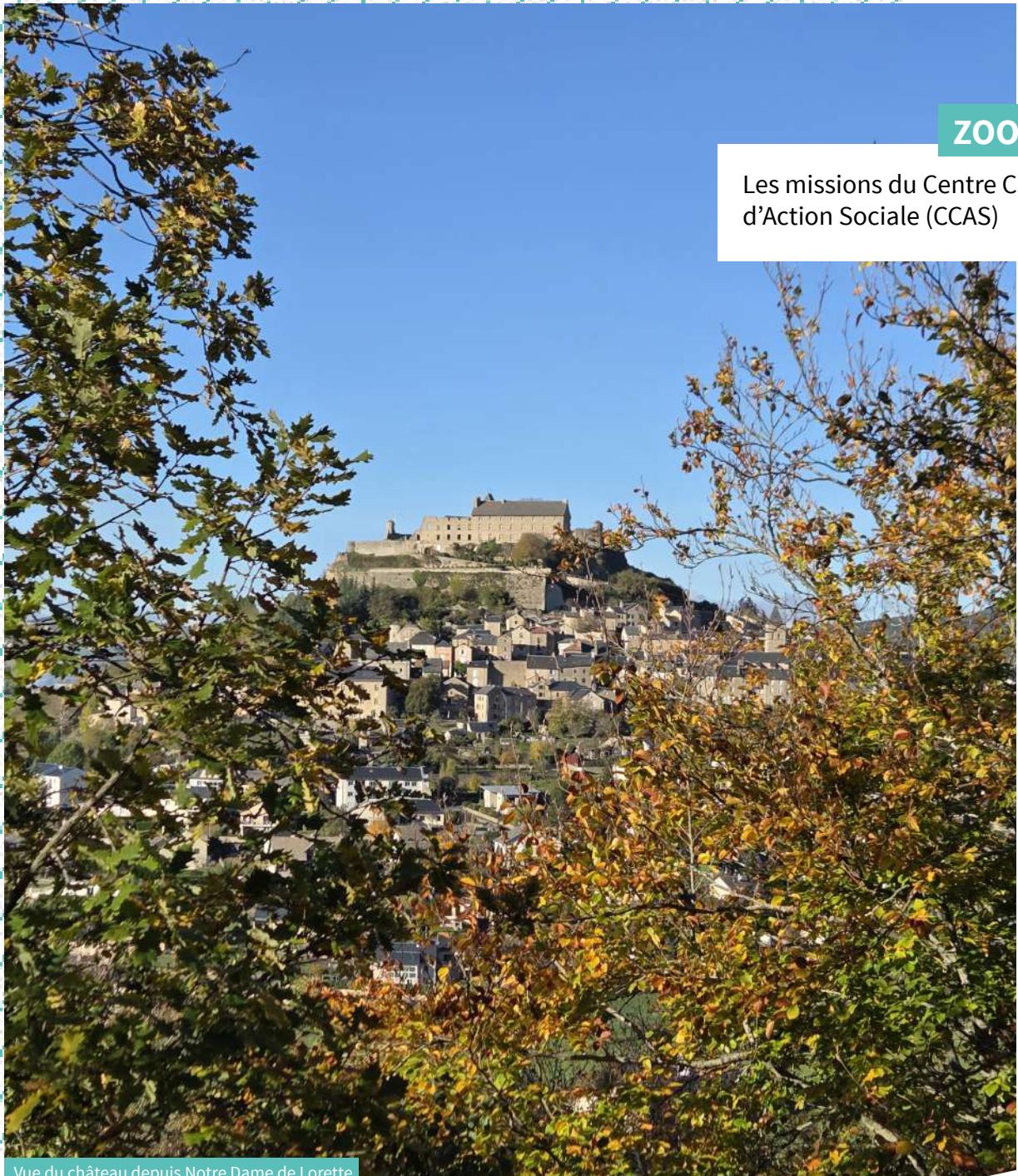
Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal
#10
JANVIER
2026

ZOOM SUR

Les missions du Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)



Vue du château depuis Notre Dame de Lorette

CULTURE

Bilan de la saison estivale

RESSOURCES HUMAINES

Mouvements de personnel
et formation des agents

JEUNESSE

Le Conseil Municipal
des Jeunes



Chères Sévéragaises, chers Sévéragais



“

Je voudrais lors de ce dernier éditorial de la mandature revenir sur les faits marquants des six dernières années au niveau de la mairie.

Mentions légales : Bulletin municipal 2026 n°10, publication de la commune de Sévérac d'Aveyron - Dépôt légal à la parution - Reproduction interdite
Directeur de publication : Edmond Gros
Comité de rédaction : élus, direction et service communication
Conception et mise en page : service communication
Photos : Mairie de Sévérac, OT des Causses à l'Aubrac, crédits divers
Impression : Merico Impression
Tirage : 3 000 exemplaires
L'éditeur décline toutes responsabilités pouvant résulter des erreurs qui, malgré le soin apporté à la rédaction, auraient pu se produire.

- ◆ La covid, tout d'abord, nous a empêché de communiquer et de mettre en place notre projet citoyen les deux premières années du mandat, comme nous aurions aimé le faire. Et n'oublions pas les séances de vaccinations qui avaient nécessité la mobilisation de tous les services municipaux que je tiens encore à remercier.
- ◆ L'arrivée des familles ukrainiennes, lors de l'agression russe contre leur pays, et la forte mobilisation des habitants pour les aider dans leur nouvelle installation.
- ◆ La reconnaissance de notre commune comme petite cité de caractère qui a permis de développer notre attractivité avec comme point d'orgue la donation de Monsieur ROBERT. Celle-ci va nous permettre de restaurer la maison des Consuls, dès février ou mars, afin d'y exposer ses très belles collections de tableaux de maîtres, de meubles, d'horloges et d'orfèvrerie.
- ◆ L'ouverture de la médiathèque, nouvel outil culturel capital de la commune, qui a entraîné l'augmentation de la fréquentation de la bibliothèque qui a pratiquement triplé en une année avec 1 100 inscrits.
- ◆ Le lancement du projet éolien de Ventajou et du projet de parc photovoltaïque sur la carrière de Recoules-Prévinquieres qui confirme notre politique volontaire dans le domaine des énergies renouvelables.
- ◆ La poursuite de la rénovation de notre patrimoine historique permettant de recréer une salle des hommages qui fait l'admiration de tous.
- ◆ Pour finir la signature en décembre de l'avenant avec la région Occitanie qui nous reconnaît comme grand site régional au même titre que Millau, Sylvanès et Roquefort. Cela permettra, je n'en doute point, d'attirer de nouveaux visiteurs qui participeront à l'activité économique de la commune.

Meilleurs vœux à tous ainsi qu'à vos familles.

Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Sommaire

- 3. Quelques brèves**
- 4. Travaux**
- 7. Énergies renouvelables**
- 8. Site Patrimonial Remarquable (SPR)**
- 9. Élections municipales / Jeunesse**
- 12. Ressources Humaines**
- 14. Culture**
- 16. Dossier : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
- 17. L'Office de Tourisme**
- 18. La communauté de communes / l'état-civil**
- 19. Le mot de l'opposition**

Quelques brèves

Le multi-services de Recoules

Ce commerce est actuellement fermé suite à une décision de mise en liquidation judiciaire prononcée par le tribunal. Une fois cette procédure finalisée, il est prévu de confier l'exploitation du commerce à un repreneur, dans le but de préserver ce service de proximité essentiel pour les habitants de Recoules-Prévinquières.

Cependant, l'échéance de cette reprise demeure incertaine, la clôture de la liquidation judiciaire – condition préalable à toute relance de l'activité – n'ayant, à ce jour, pas encore été fixée.



Délais de demandes de débit de boissons / arrêté de circulation

Dans le cadre de l'organisation de manifestations, les demandes de débit de boissons, de location de matériel et d'arrêté de circulation doivent être déposées, conformément à la réglementation en vigueur, au moins deux mois avant la date de l'évènement.

Cependant, afin de faciliter les démarches, la mairie tolère un délai réduit de **15 jours avant la manifestation**, sous réserve que les dossiers soient complets et justifiés. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être traitée.

Les organisateurs sont toutefois encouragés à anticiper ces démarches autant que possible afin de permettre l'instruction des demandes dans les meilleures conditions.

Toutes les demandes, ainsi que les réservations de salles, sont à adresser directement à l'adresse email « contact@severacdaveyron.fr ».

Rappel quant aux incivilités

La propreté des rues et des espaces publics de la commune est la responsabilité de tous.

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux. Ce geste simple contribue au maintien de la propreté des espaces publics.

Pour vous y aider, des distributeurs de sacs sont mis gratuitement à disposition en plusieurs points de la commune.

En cas de non-respect, des sanctions pourront être appliquées, conformément à l'arrêté municipal en vigueur (Arrêté n° 2025-052, du 29 janvier 2025)

Bilan sur les orchidées sauvages

Cette année, la mise en place du fauchage tardif sur certains espaces de la commune, a permis la floraison d'environ 250 orchidées sauvages de 7 espèces différentes. Monsieur Michel Jégou de la Société française d'orchidophilie du Languedoc, a fait part d'un bilan très encourageant et soulève l'importance de ces fleurs pour la pollinisation. Cela pourrait faire de Sévérac, selon lui une « réserve naturelle d'orchidées d'ici quelques années ».



Travaux

RÉALISATION D'UN BOULODROME COUVERT



En plein cœur de la ville, au niveau du plateau central, le nouveau boulodrome offre de bien meilleures conditions de pratique aux clubs de la commune. Le boulodrome compte 6 terrains de jeux couverts, des sanitaires et un espace d'accueil, le tout accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment minimise son impact sur l'environnement : une toiture photovoltaïque, une charpente en bois locaux, un éclairage LED à minuterie, et de l'isolation.

Coût total : 429 298 €

Co-financeurs sollicités :

Etat 30%

Région 20 %

Département 20 %

LEADER 10 %

Autofinancement 20%



FONTAINES DE LAVERNHE



En parallèle des travaux menés sur la cité médiévale, la commune investit régulièrement dans des opérations de restauration de son petit patrimoine. Ainsi, elle a lancé en 2025 une opération de restauration des 4 fontaines du village de Lavernhe.

Les travaux ont débuté en cette fin d'année et seront terminés au printemps 2026

Coût total : ?????

Co-financeurs sollicités :

CANTINE DE L'ÉCOLE DE RECOULES-PREVINQUIÈRES



AVANT

La cantine de l'école de Recoules a bénéficié d'une réfection pour accueillir dans de meilleures conditions la trentaine d'enfants qui y déjeunent. Pose d'isolation thermique, de dalles d'isolation acoustique, de nouvelles fenêtres... les travaux se sont achevés le 30 octobre 2025.

Coût total prévu : 23 731 €

Co-financeurs sollicités :

Etat 9 492 €

Département 3 560 €



APRÈS



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DU CHÂTEAU À SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU



Début des travaux en octobre



Coulage des dalles en novembre

La deuxième tranche d'aménagement des allées du cimetière du château est terminée.
La totalité des escaliers ont été repris et les parties planes seront enherbées par les services techniques municipaux.

Coût total : 61 517€

ASSAINISSEMENT DE LA RUE DU MUR



Le SIAEP de la Haute Vallée de l'Aveyron, a engagé des travaux de restauration du réseau d'eau potable de la cité médiévale de Sévérac-le-Château. La commune, profite de ce chantier pour faire procéder en parallèle à la réfection des réseaux d'assainissement. Ces travaux conséquents et techniquement compliqués du fait de l'étroitesse des rues vont s'étirer sur 3 années avec des interruptions durant la période estivale.

Coût total : 92 330 €

Co-financeurs sollicités :

Les dossiers AEAG et CD12 sont en cours d'instruction

COUR D'ÉCOLE DE LAPANOUSE

La commune, l'école de Lapanouse et le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) ont signé une convention pour réaliser un projet de réaménagement des deux cours de l'école de Lapanouse. Le projet vise, in fine, à y introduire davantage de végétation, à désimperméabiliser le sol afin de favoriser la biodiversité et de limiter les îlots de chaleur, ainsi qu'à aménager des espaces adaptés aussi bien aux jeux qu'au repos. Les aménagements, réfléchis en novembre et décembre par les élèves et la paysagiste du CAUE notamment, doivent être réalisés ensuite par les services techniques.

ÉTUDE SUR L'ÉGLISE DE ST GRÉGOIRE

La mairie a reçu le don d'une paroissienne pour la restauration de l'église avec un souhait fort que les restaurations soient ciblées sur les intérieurs.

Dans une logique sanitaire d'une part, et d'autre part dans un souci de respect de la volonté de la donatrice, la collectivité a retenu une équipe pluridisciplinaire pour réaliser une étude de diagnostic complet de l'édifice classé par arrêté ministériel du 25 avril 1929 (vestiges de l'ancien édifice et nouvelle église).

Cette étude préalable à la phase travaux permettra de définir un projet de restauration intérieur de l'église mais aussi lister et chiffrer les problématiques qui affectent l'ensemble du site.

Coût total de l'étude : 27 526 €

Avec le soutien financier :

DRAC : 13 763 €

Département : 2 753 €



ENFOUSSEMENT RÉSEAUX SECS ENTRÉE DE BUZEINS

L'entrée nord de Buzeins sera prochainement concernée par un chantier d'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunication, éclairage public), dernier secteur à en bénéficier. Réalisés par le SIEDA, les travaux débuteront au tout début de l'année 2026. Ils permettront de faire disparaître les réseaux aériens et d'améliorer à la fois l'esthétique et la sécurité du site.

Coût total prévu : 104 291 €

Co-financeurs sollicités :

Sieda : 51 866 €

Auto-financement : 52 425 €

ESPACES PUBLICS DE LAPANOUSE

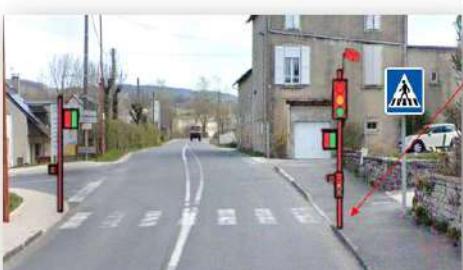
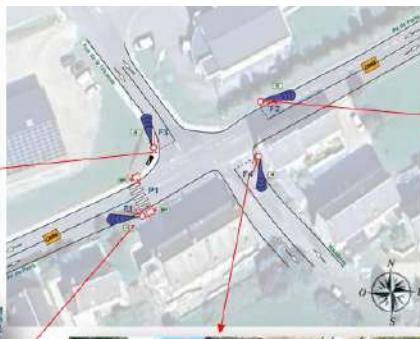


Perspective projet – réalisation Atelier A

La commune a recruté une maîtrise d'œuvre pour réaliser un schéma directeur des aménagements de 14 rues et places sur la commune. Ce schéma et les principes des aménagements futurs ont été présentés lors d'une réunion publique le 25 juin 2025. Les rues de la Crouzette et des Artisans et les impasses adjacentes à Lapanouse sont le premier secteur à rentrer en travaux. Les opérations de démolition de vieilles maisons ont été réalisées en fin d'année, en vue de créer une place, avec espaces verts et zones de stationnement.

Coût total prévu : 353 930 €

SÉCURISATION DE L'AVENUE DE PARIS ET DU CARREFOUR DE LA TRICOUSE



Le projet vise à sécuriser l'Avenue de Paris et le carrefour de la Tricouse grâce à l'installation de feux tricolores microrégulés. Ces feux adaptent leur fonctionnement en temps réel selon l'arrivée des véhicules, ce qui améliore la fluidité tout en renforçant la sécurité. Ils restent au rouge par défaut, permettant un contrôle efficace du passage piéton, prioritaire sur ce secteur. Cette régulation limite les franchissements dangereux et optimise les temps d'attente. Elle contribue aussi à réduire les nuisances sonores et les redémarrages fréquents.

Coût total prévu : 44 000 €

Co-financeurs sollicités :

CONSTRUCTION D'UN SKATE-PARK

Le projet initié par le Conseil Municipal Jeunes est en cours. Une fois la plateforme réalisée, une consultation pour retenir une entreprise qui sera chargée de la conception et la réalisation du skate-park sera lancée.

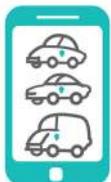
SÉCURISATION DU CHÂTEAU

Suite au diagnostic de la commission "sécurité incendies et accessibilité", la pose d'extincteurs et d'une alarme incendie devrait être effectuée d'ici le début de l'année 2026, dans l'enceinte du château.

Énergies renouvelables

DISPOSITIF CITIZ

En complément du service de vélos électriques en location, la mairie a conclu un nouveau partenariat avec le PNR des Grands Causses pour mettre à la disposition des habitants et des touristes un véhicule communal en autopartage. Après une adhésion auprès de CITIZ, gestionnaire du service, chacun pourra réserver un créneau de location et déverrouiller la voiture, prochainement **garée sur la place de la gare**, à côté des bornes de recharges pour voiture électrique.



Réservez
votre véhicule



Allez où vous
voulez !



Ramenez le
véhicule à sa station

©Citiz

PROJET ÉOLIEN VENTAJOU - LES DERNIÈRES AVANCÉES DU PROJET

La société de projet est créée !

Après plusieurs mois d'échanges entre futurs actionnaires, la commune a acté en conseil municipal le principe de sa participation au capital de la société de projet Ventajou en vue de développer et d'exploiter un parc éolien sur la zone de Ventajou. Aux côtés de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat, du fonds citoyen Energie Partagée et de l'industriel Qenergy, la commune détiendra 30% des parts de la société. Pour retrouver les dernières informations sur le projet, ou faire part de vos interrogations et commentaires, rendez-vous sur : ventajou.fr

Le panel citoyen a remis ses recommandations

Constitué d'habitants tirés au sort par la commune, le panel citoyen a eu pour mission d'émettre des recommandations pour le projet éolien.

Après 4 ateliers de travail, une visite de terrain, des auditions d'experts, beaucoup d'échanges, et le tout bénévolement, les membres du panel ont rendu le bilan de leurs travaux lors d'une restitution publique le 03 juillet 2025. Leurs 8 recommandations sont annexées au pacte d'associés de la société Ventajou pour que les actionnaires puissent les prendre en compte tout au long du projet et certaines ont déjà pu être intégrées. Elles sont consultables sur le site ventajou.fr



Merci aux habitants qui ont participé au panel pour leur implication et leur énergie !

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Pour mieux valoriser financièrement la production électrique de ses toitures solaires, la commune a mis en place une opération d'autoconsommation collective à l'échelle de tous les bâtiments municipaux. Ainsi, les productions des centrales photovoltaïques de la salle des fêtes de Recoules, de la médiathèque, et prochainement du boulodrome viennent se déduire de la consommation électrique municipale, allégeant d'autant les factures pour la mairie, avec une économie annuelle attendue de plusieurs milliers d'euros.

Les prochaines étapes

- | | |
|------|--|
| 2024 | Protocole d'accord entre la mairie et QEnergy |
| 2025 | Lancement de la concertation
Questionnaire à la population et des entretiens avec des acteurs locaux pour sonder les avis, idées et points de vigilance
Mise en place d'un "Panel Citoyen" constitué d'habitants de Sévérac (volontaires ou tirés au sort) chargé de produire des recommandations pour améliorer le projet
Des permanences en mairie pour collecter les avis, répondre aux questions et compléter les travaux du Panel
Restitution publique avec le bilan de cette première grande phase de concertation |
| 2026 | Lancement des études de faisabilité
Vente / Acoustique / Biodiversité / Raccordement électrique
Paysage et patrimoine / Géologie et Hydrologie |
| 2027 | Enquête publique obligatoire et engagée par le Préfet, pour information et recueil des avis de la population.
Dépôt et instruction de l'Autorisation Environnementale auprès de la préfecture |
| 2028 | Obtention des autorisations
Etudes de pré-construction et financement |
| 2029 | Pré-construction |
| | Construction et mise en service |

Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Site Patrimonial Remarquable (SPR) est une désignation officielle donnée par l'État à certains espaces, quartiers ou ensembles urbains qui présentent un intérêt particulier en raison de leur valeur historique, architecturale, paysagère ou culturelle. Cette classification vise à protéger ces lieux afin de préserver l'identité et la richesse du patrimoine français.

Pour les centres villes de Saint-Geniez-d'Olt, Sainte-Eulalie-d'Olt et le centre ancien de Sévérac-le-Château et notamment son château, il a été proposé de délimiter un Site Patrimonial Remarquable. Celui-ci remplacera le périmètre des abords actuellement en vigueur. C'est un outil réglementaire adapté aux enjeux de conservation et de mise en valeur du patrimoine de ces lieux.

Compétente en matière de document d'urbanisme et en charge de la création des SPR, la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, a mandaté le cabinet KARGO SUD pour réaliser l'étude, le diagnostic patrimonial et définir les orientations du projet avec les communes. Le périmètre proposé pour le SPR de Sévérac d'Aveyron a été élaboré en concertation avec l'inspectrice des patrimoines et de l'architecture, en tenant compte des secteurs présentant un intérêt architectural, historique et paysager.



Ce périmètre constituera la base pour l'élaboration future d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) ou d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui seront définis ultérieurement avec la commune. Ces éléments seront intégrés dans le futur PLUI.

Prochainement, le projet de périmètre du SPR de Sévérac-le-Château , adopté en conseil municipal en mai 2025, sera présenté - comme ceux proposés pour Saint-Geniez-d'Olt et Sainte Eulalie d'Olt devant la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine (CNAP) à Paris, en début d'année 2026.



Élections municipales

En prévision des élections municipales de 2026 et afin de mettre à jour la liste électorale, il est important de signaler tout changement d'adresse.

La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Que faire s'il on a été inscrit d'office à 18 ans dans son ancienne commune ?

À 18 ans, vous êtes automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen.

Si vous avez déménagé depuis votre recensement, et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez demander à votre nouvelle mairie de vous inscrire sur ses listes électORALES.

Pour toute information, vous pouvez venir vous renseigner directement à la mairie de Sévérac d'Aveyron ou en ligne sur Service-Public.fr, rubrique "Papiers-citoyenneté-élections". Ce site permet également de connaître votre commune de rattachement.

Jeunesse

Travaux de rénovation à la cantine de l'école Jean Moulin : un espace plus agréable pour les enfants

Durant l'été, la cantine de l'école Jean Moulin a fait peau neuve à travers plusieurs travaux de rénovation destinés à améliorer le confort et le bien-être des élèves pendant le temps du repas.

Parmi les principales améliorations apportées, la réfection complète des peintures a permis d'insuffler une nouvelle atmosphère à l'espace. Les murs ont été repeints avec des couleurs gaies et chaleureuses.

Autre changement majeur : l'installation de panneaux isophones. Ce dispositif permet d'atténuer significativement le niveau sonore, souvent élevé dans les lieux de restauration scolaire. Le niveau de bruit est désormais mieux maîtrisé, offrant ainsi un cadre plus calme et propice au temps du repas.

Suite à plusieurs demandes de parents souhaitant une meilleure communication durant les temps périscolaires, un cahier de liaison des services périscolaires a été mis en place à l'école Jean Moulin. Il permet de faciliter les échanges entre les familles, l'équipe éducative et les agents périscolaires.



Jeunesse

Des serviettes lavables à la cantine : une initiative adoptée, quelques ajustements en cours

Depuis mars 2025, la commune a franchi une nouvelle étape dans sa démarche écoresponsable en mettant en place l'utilisation de serviettes lavables dans l'ensemble des cantines scolaires. Cette mesure, qui vise à réduire les déchets et à sensibiliser les enfants aux gestes durables, a été bien accueillie par les élèves comme par leurs familles. Après plusieurs mois d'expérimentation, le retour d'expérience est positif : les enfants se sont rapidement habitués à utiliser leur serviette en tissu, et les familles apprécient cette initiative en faveur de l'environnement. Toutefois, quelques ajustements se sont révélés nécessaires pour améliorer l'organisation au quotidien dans les cantines.

Afin de simplifier la gestion et d'assurer une meilleure régularité dans l'entretien des serviettes, **la mairie a décidé de fournir une serviette lavable par enfant**, qui sera nettoyée chaque semaine directement à l'école par les agents communaux. Ce nouveau fonctionnement permettra d'éviter les oubliés, de garantir une hygiène optimale, et de soulager les familles de cette tâche logistique.

La municipalité remercie les familles et les personnels pour leur coopération, et reste à l'écoute pour faire évoluer le dispositif si nécessaire.

Le projet "Chœur à l'École" renouvelé pour une année supplémentaire



Bonne nouvelle pour les écoliers du territoire : le projet "Chœur à l'École", conduit en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron, est reconduit pour une année supplémentaire. Véritable temps fort de l'année scolaire, cette initiative permet aux élèves de découvrir la pratique du chant chorale dans un cadre à la fois pédagogique, artistique et convivial. Depuis son lancement, ce dispositif rencontre un beau succès. Il offre aux enfants une initiation musicale de qualité, encadrée par des intervenants professionnels du conservatoire, et favorise des valeurs essentielles comme l'écoute, le respect, la cohésion de groupe et la confiance en soi.

Pour cette nouvelle édition, des ajustements ont été apportés afin de mieux répondre à la diversité des écoles concernées. Ainsi, **plusieurs spectacles de fin d'année seront organisés** : à Sévérac, Lapanouse, Lavernhe et Recoules. Ces moments de restitution permettent de valoriser le travail accompli tout au long de l'année et offrent aux familles une belle occasion de découvrir le talent et l'engagement des enfants.

Le Conseil Municipal des Jeunes : une voix pour la jeunesse sévéragaise

Depuis 2019, un Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place sur la commune. Il a pour but d'initier les jeunes à la vie politique locale en considérant leurs idées, et leurs besoins. Par leurs suggestions, ils tentent d'améliorer le quotidien et la qualité de vie sur le territoire.

Les objectifs

- ◆ Aider les jeunes à devenir des citoyens actifs dans leur commune.
- ◆ Encourager le civisme, la citoyenneté et l'intégration des valeurs républicaines.
- ◆ Participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.
- ◆ Fluidifier le dialogue et encourager le rapprochement entre les générations.
- ◆ Créer des passerelles entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes « citoyens » de Sévérac d'Aveyron.

**Il ressort un bilan positif des actions menées en particulier sur les éco-gestes (nettoyage du lac et des abords du collège, ainsi que la visite du centre de tri le Sydom à Saint Germain.)
Les jeunes ont aussi pu visiter le Conseil Départemental de l'Aveyron.**

Le Conseil Municipal des Jeunes est arrivé en fin de mandat cet automne 2025. Le renouvellement de l'équipe s'est déroulé courant novembre en partenariat avec le collège. Tous les jeunes sévéragais et les élèves du collège de Sévérac, allant de la 6e à la 4e, s'engagent pour un mandat de 2 ans.

Pour préparer au mieux ce changement et pour accompagner le nouveau conseil, les jeunes continuent de se réunir une à deux fois par mois.

L'année 2026 sera l'occasion pour le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de lancer de nouvelles réflexions et actions sur la commune.

Les missions

- ◆ Proposer au Maire et au Conseil municipal des aménagements pour la commune, en particulier pour les jeunes.
- ◆ Mettre en œuvre des projets qui lui sont propres, après validation du Conseil Municipal (le ramassage de déchets par exemple).
- ◆ Il peut être consulté par le Maire sur tout projet municipal.
- ◆ Il contribue à l'information et la consultation auprès des jeunes sur les projets qu'il porte.



Ramassage de déchets au abords du collège

Ramassage de déchets au lac de la CISBA

Ressources Humaines

Mouvements de personnel à la mairie

La rentrée a été marquée par plusieurs mouvements au sein des services municipaux, notamment dans les écoles et les services administratifs.

Deux nouvelles arrivées aux services périscolaires

L'école Jean Moulin accueille cette année Léa Sourdeix et Stéphanie Cipriano, toutes deux nouvellement intégrées aux services périscolaires. Leur mission : accompagner les enfants durant les temps hors classe (accueil du matin, pause méridienne, temps du soir), en veillant à leur bien-être et à leur sécurité.

À l'école Jules Ferry, Maëva Berardi est reconduite dans ses fonctions d'ATSEM. Bien que l'établissement ne compte actuellement que deux postes d'enseignants, la présence de trois ATSEM (Corinne Caramel, Anne-Renée Pichon et Maëva Berardi) permet d'assurer un accompagnement optimal des enfants et de soutenir le travail pédagogique de l'équipe éducative.



Mathilde Guyot, nouvelle chargée de projets communaux

Enfin, la mairie accueille Mathilde Guyot en tant que chargée de projets communaux. Forte de son expérience précédente en tant que chargée de mission "Petite Ville de Demain" à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, elle intervient désormais à 80 % pour Sévérac d'Aveyron et à 20 % pour la Communauté de Communes.

Elle interviendra dans le pilotage de projets structurants notamment en termes de développement durable et dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Départ à la retraite de Rose Astruc



Après nombreuses années passées au service de l'école de Lapanouse, à la garderie et à la cantine, Rose Astruc a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} novembre 2025. Son sérieux, sa bienveillance, sa gentillesse et sa disponibilité ont fait d'elle un agent apprécié de ses collègues, des enseignants et des familles. L'ensemble des agents et le conseil municipal lui souhaitent une bonne retraite ! Ses missions sont désormais assurées par Fatima Mahboub, déjà en poste au sein de l'école de Lapanouse.

Formation des agents municipaux : sécurité et accompagnement au cœur des priorités

Afin de garantir la qualité du service public et la sécurité de tous, la commune a récemment organisé plusieurs sessions de formation.

Maîtriser les gestes de sécurité : formation à la manipulation des extincteurs



La sécurité des agents et des usagers est une priorité constante. C'est dans cet esprit que quatre sessions de formation à la manipulation des extincteurs ont été mises en place en novembre puis en janvier en partenariat avec l'Espace Emploi Formation. Au total, 40 agents issus des différents services – administratif, technique, écoles et médiathèque – seront formés à l'utilisation de ces équipements de première intervention.

Grâce à une formation à la fois théorique et pratique, les participants apprennent à identifier les différents types d'extincteurs, à réagir face à un départ de feu, et à adopter les bons réflexes pour garantir leur propre sécurité ainsi que celle du public.

Accueillir et accompagner un enfant en difficulté comportementale

Autre enjeu majeur de la mission des agents municipaux : l'inclusion et l'accompagnement des enfants en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire. Dans cet optique, une formation spécifique sur l'accueil d'un enfant présentant des difficultés comportementales a été organisée.

Cette formation sur 3 jours s'est tenue à la mairie, et a réuni l'ensemble des 14 agents des écoles. L'objectif était de mieux comprendre les troubles du comportement, d'adapter les pratiques professionnelles, et de favoriser un climat bienveillant et sécurisé pour tous les enfants.

Cette action a permis aux agents de partager leurs expériences, de poser leurs questions à des professionnels spécialisés et de repartir avec des outils concrets pour faire face aux situations complexes.



Mise en place d'un dispositif d'astreinte technique : une réponse rapide en cas d'urgence

Dans une volonté d'améliorer la gestion des incidents techniques et de garantir une continuité de service, la commune a mis en place, depuis le 1er juin 2025, un dispositif d'astreinte technique. Ce système vise à permettre une intervention rapide en cas de situations urgentes survenant en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Un numéro de téléphone dédié est désormais disponible pour joindre l'équipe technique municipale **en cas d'urgence nécessitant une intervention immédiate**. Ce dispositif couvre notamment :

- ◆ Les événements climatiques majeurs (intempéries, tempêtes, inondations...)
- ◆ Les incidents sur les voiries communales (chutes d'arbres, affaissements, etc.)
- ◆ Les dysfonctionnements dans les bâtiments communaux (chauffage, électricité, sécurité)

Ce numéro est transmis aux élus de la commune, aux particuliers louant les salles communales, ainsi qu'aux associations utilisatrices des locaux municipaux.

Culture

La saison estivale a une fois de plus été riche en évènements.

Le château de Sévérac : place forte culturelle de la commune

Les artistes ont eu le plaisir d'exposer ou de jouer dans son cadre nouvellement restauré.

Malgré la chaleur, le public familial était présent lors des animations théâtrales à l'ombre des tilleuls.

Le concert de clarinettes du conservatoire de l'Aveyron, celui d'André Manoukian, le son et lumière « Des Pierres et des Hommes », le spectacle Cromwell, coproduit avec la mairie ont su attirer en nombre leur auditoire, parfois venu de loin.



Le bénévolat et le tissu associatif : une richesse pour la commune

Chaque année, la municipalité met en place une saison culturelle et estivale. Elle est enrichie par l'investissement des associations et des bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie. Elles contribuent à renforcer l'attractivité du territoire par leurs actions : spectacles, animations, fêtes votives...

Des Journées Européennes du Patrimoine plébiscitées

Au château de Sévérac, le compteur de fréquentation a enregistré 668 visiteurs. 190 personnes ont eu la curiosité d'y découvrir la citerne, ouverte uniquement pendant ces deux journées. La visite de l'église de Recoules-Prévinquières, qui ouvrait pour la 1ère fois avec sa nouvelle vitrine sécurisée contenant ses 12 objets religieux remarquables (calice, croix, ostensorio, statues, ...), a accueilli autour de 50 personnes. La Maison des Consuls quant à elle a reçu 245 visiteurs.

Une valorisation de l'ensemble du territoire :

Les visites guidées, que ce soit à Sévérac, à Saint Grégoire et à Recoules-Prévinquières, ont pleinement satisfait les curieux de l'histoire du territoire.

Diverses animations ont également eu lieu dans les villages historiques de la commune : les concerts classiques dans les églises de St Chély et de Lavernhe, les séances de cinéma en partenariat avec Mondes et Multitudes, sans oublier la « médiathèque prend l'air » au lac de la CISBA et aux Passes de Recoules-Prévinquières.

Un hommage à Iva Garo

Le 24 août, sur la terrasse des canons, la nostalgie et l'émotion étaient grandes lors de l'inauguration de l'esplanade Iva Garo, un hommage à l'artiste qui s'était énormément investie pour faire connaître et dynamiser le patrimoine de Sévérac. Dans les années 70 elle avait notamment créé le premier son et lumière de Sévérac.



Un territoire reconnu

Tous les ans, l'association « Petites Cités de Caractère » se réunit pour l'Assemblée Générale. Cette année, Sévérac d'Aveyron, adhérente depuis 2021, a eu le privilège d'accueillir les délégués régionaux. Membre également de l'Union de Sauvegarde du Rouergue et de la Route des Seigneurs du Rouergue, la commune est de mieux en mieux identifiée dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur les cartes culturelles, patrimoniales et touristiques.



DEPUIS L'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

5 octobre 2024



1 115 ADHÉRENTS
FRÉQUENTATION PAR SEMAINE
200 PERSONNES EN MOYENNE

**8 318 DOCUMENTS
SUR PLACE**

20 463 PRÊTS



BIBLIOTHÈQUE DE LAPANOUSE

les mercredis de 10h à 12h et
les après-midi de 14h-18h
sauf le jeudi

à 5 min
à 3.3km

à 8 min
à 6.8km

à 13 min
à 12.1km

à 11 min
à 10.7km

BIBLIOTHÈQUE DE LAVERNHE

tous les mardis de 10h à 12h
et de 18h à 20h

*

BIBLIOTHÈQUE DE RECOULES PRÉVINQUIÈRES

tous les samedis de 10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE DE BUZEINS

tous les lundis de 8h30 à 12h15

**19 HEURES
D'OUVERTURE
HEBDOMADAIRE**

**19 GROUPES ACCUEILLIS
ÉCOLES, CRÈCHE, RPE,
IME, EHPAD**



**8 PARTENAIRES
ASSOCIATIONS
COLLÈGE**

**35 STRUCTURES
INSCRITES**

10 EXPOS

**48 MOMENTS
D'ATELIERS,
RENCONTRES ET
ANIMATIONS**



Zoom sur : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En tant qu'établissement public communal, le CCAS dispose d'une autonomie de gestion pour mener à bien ses missions.

Son Conseil d'Administration, présidé par le maire de la commune, est composé de 8 élus municipaux et de 8 représentants associatifs. Il œuvre pour l'ensemble des habitants du territoire grâce à un fonds annuel versé par la commune.

Les missions d'un CCAS :

- ♦ La tenue du registre communal des personnes vulnérables : il permet de recenser les personnes nécessitant une attention particulière dans le cadre de la prévention des risques sanitaires et climatiques (canicule, grand froid etc...)

Qui peut s'inscrire ? Les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les adultes en situation de handicap, personnes isolées ou avec des difficultés, etc.

- ♦ Réception des demandes d'aide sociale légale : Le dossier de demandes d'aides est à récupérer auprès de l'agent d'accueil de la mairie. Il est ensuite transmis au Conseil Départemental pour instruction.
- ♦ L'attribution d'aides sociales d'urgence : les demandes d'aide sociale d'urgence sont transmises au CCAS par les assistantes des services sociaux du département. Des permanences sur rendez-vous sont assurées à Ô9 France Services (9 rue des Douves, Sévérac d'Aveyron), avec prise de rendez-vous au 05 65 73 04 00.

- ♦ La domiciliation s'adresse à des personnes sans domicile fixe, sans résidence stable, ou vivant en habitat mobile ou précaire. Elle leur permet d'obtenir une adresse administrative officielle, indispensable pour effectuer les démarches administratives, ouvrir et maintenir leurs droits sociaux et recevoir leur courrier.

- ♦ L'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Gloriande est géré par le même Conseil d'Administration que le CCAS est également de la commune. Il se réunit régulièrement pour donner des orientations dans la gestion de cet établissement.



Par ailleurs, le CCAS mène d'autres actions facultatives :

- ♦ Le Repas des Aînés : chaque année, le CCAS organise un repas festif spécialement dédié aux personnes de plus de 70 ans de la commune. Cet évènement chaleureux représente bien plus qu'un simple repas, c'est un véritable moment de partage, de rencontre et de convivialité. Cela permet de créer du lien, de rompre l'isolement social et surtout de mettre à l'honneur les seniors de la commune.
- ♦ En chaque fin d'année, le CCAS organise une distribution de chocolats à destination des habitants de la commune âgés de 80 ans et plus. Cette action vise à maintenir un lien de proximité avec les aînés et contribue à la prévention de l'isolement social des personnes âgées.
- ♦ Le CCAS propose également des places gratuites aux bénéficiaires des Restos du cœur pour certains spectacles de la saison culturelle municipale.
- ♦ Lutte contre la précarité alimentaire : le CCAS a mis en place deux dispositifs clés pour garantir l'accès à une alimentation saine et de qualité :
 - Une aide au paiement de la cantine scolaire : soutien financier pour les familles éligibles.
 - Un partenariat avec [les Jardins du Chayran](#) permettant aux personnes en situation de précarité de bénéficier de paniers de fruits et légumes locaux à prix réduits.

L'Office de Tourisme

En ce début de nouvelle année, nous souhaitons mettre en lumière le rôle essentiel et polyvalent de notre Office de Tourisme. Bien plus qu'un simple bureau d'informations, il contribue activement au dynamisme local et participe au rayonnement de tout le territoire.

Un service public au cœur du territoire

L'Office de Tourisme exerce différentes missions de service public indispensables à la promotion et à la valorisation de notre destination touristique. Véritable vitrine du territoire, les conseillers en séjour accueillent et renseignent aussi bien les visiteurs que les habitants sur l'offre locale : hébergements, restaurants, événements, sites à visiter, activités de loisirs, etc. Ils promeuvent la destination des Causses à l'Aubrac, et en particulier Sévérac, avec sa cité médiévale labellisée « Petites Cités de Caractère » et « Grands Sites Occitanie », ainsi que son château classé Monument historique.

L'équipe est présente à la fois sur le terrain, à l'accueil, et en ligne sur le site internet et les réseaux sociaux, pour diffuser l'information touristique et valoriser les acteurs locaux.

Un lien entre acteurs du territoire

Autre mission essentielle : la coordination du réseau local. Nos conseillers en séjour assurent le lien entre les professionnels du tourisme (hôteliers, restaurateurs, artisans, prestataires d'activités, commerçants) et les associations locales. L'Office de Tourisme propose également un service de billetterie au profit des prestataires et des associations du territoire.



Adhérer à l'Office de Tourisme en 2026

L'efficacité de notre Office de Tourisme repose en grande partie sur la force de son réseau local. En tant que professionnel, association ou acteur économique de la commune, vous pouvez adhérer à l'Office de Tourisme pour l'année 2026.

Adhérer, c'est :

- ◆ bénéficier d'une visibilité accrue sur nos supports de communication ;
- ◆ intégrer un réseau dynamique et participer à des rencontres professionnelles, ateliers et actions collectives ;
- ◆ profiter de conseils personnalisés pour améliorer votre offre, son référencement et son développement.



Un office proche de vous

Vous avez une question ? Une idée ? Une envie de découverte ? Que vous soyez nouvel arrivant ou Sévéragais(e) de longue date, n'hésitez pas à nous solliciter ! Vous organisez un événement ouvert à tous ? Vous cherchez une idée de sortie en famille pour le week-end ? Contactez-nous ou venez nous voir ! L'équipe se fera un plaisir de vous accueillir et de vous accompagner.

Ouverture d'une antenne de la Recyclerie des Causses à l'Aubrac à Recoules-Prévinquières !

La Recyclerie renforce sa présence sur le territoire : un tout nouveau dépôt vient d'ouvrir ses portes à Recoules-Prévinquières. Depuis le mois d'octobre, les habitants peuvent y déposer les objets dont ils souhaitent se séparer : meubles, vaisselle, petit électroménager, livres, vêtements et bien d'autres encore. En phase de démarrage, le dépôt est accessible tous les vendredis de 14h à 16h30, et pour faciliter les dons, l'équipe peut également se déplacer directement chez les particuliers pour récupérer les objets, notamment les pièces volumineuses ou difficiles à transporter en prenant rendez-vous et ceci du mardi au vendredi.

Jusqu'au printemps 2026, le site sera en phase de dépôt, une période essentielle pour accueillir un volume suffisant d'objets en vue de l'ouverture du magasin en été 2026.

Ce nouveau magasin s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. En redonnant une utilité à des objets délaissés, la Recyclerie contribue à la réduction des déchets et encourage une consommation plus responsable. Chaque objet récupéré est réparé, revalorisé ou réemployé, évitant ainsi qu'il ne termine inutilement en déchetterie.

Le projet porte aussi une dimension humaine forte. La Recyclerie fonctionne dans le cadre d'un chantier d'insertion, permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle.

Retrouvez la nouvelle antenne à : Les Valestes, Recoules-Prévinquières, 12150 à Sévérac d'Aveyron, **contactez nous au 05 65 74 13 80 ou par mail recyclerieoltetaubrac@gmail.com**



L'état-civil Du 8 avril au 10 novembre 2025

Naissances

08/04/2025	MORETTIN Simon	03/07/2025	CAUSSE Maël	08/09/2025	CHALIEZ Camille
09/05/2025	CAUSSE Arthur	06/08/2025	LAMERANT Jules	09/09/2025	BESSONIES Nathan
01/06/2025	COUPIN POURQUIER Marilou	18/08/2025	GINISTY Elio	13/09/2025	DELTOR PASTRE Nathan
10/06/2025	CHAYRIGUES Eya	27/08/2025	TABART Justin	12/10/2025	HEITZ Lenny
16/06/2025	URSELLA Mathias	04/09/2025	DELON Mia		

Décès et transcriptions de décès

24/04/2025	AMBEC ép REDOULÈS Madeleine	27/07/2025	DE BARRAU Louis
02/05/2025	CURE ép COMBES Yvette	27/07/2025	FORESTIER Marie-Louise
04/05/2025	MARTIN Jean	07/08/2025	NOYRIGAT ép GOHIER Françoise
10/05/2025	COMAYRAS Jean-Pierre	19/08/2025	PAGANI ép VILLEBOEUF Alice
11/05/2025	CHALIEZ ép AUILLANS Alice	19/08/2025	MAJOREL ép CHALIEZ Yolande
20/06/2025	BASTIDE Leonce	19/09/2025	MORENO-JUAREZ ép JEANJEAN Josefa
23/06/2025	GINISTY Jean	26/09/2025	BESSIÈRE Jean
26/06/2025	TABART Pierre	02/10/2025	RÉGNIER ép SAILLY Sergine
30/06/2025	BELLOY ép COSTES Marie	04/10/2025	ARGENTIER ép VOLPELIER Anne
02/07/2025	CONTESTIN Jean	10/10/2025	COSTES Louis
05/07/2025	ANNE Didier	11/10/2025	LAVAUR Maximilien
10/07/2025	QUERBES ép MONTÈS Marie	15/10/2025	CHAPILLON Françoise
21/07/2025	MIRMAND ép GUIZARD Paule	28/10/2025	GUTH François
24/07/2025	BOULET Roland	08/11/2025	PUJOL Denis

Mariages

30/05/2025	CASTOLDI Giulia et ATTABA Nahel	06/09/2025	COUVIGNOU Mylène et RIGAL Ludovic
14/06/2025	CHOPIN Camille et DONGEVIN Julien	13/09/2025	HAURY Estelle et NOIR Stéphane
04/07/2025	BRIOS Valérie et GUIBERT Damien	04/10/2025	VILLANO Ludivine et JOVIADO Elsa
08/08/2025	BLANCO Silvia et DELTOUR Florian	14/10/2025	BOGARD ROBINET Patricia et CHEVALIER Eric
16/08/2025	PÈRE Cindy et BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES Mathieu	10/11/2025	SILHOL Adeline et DAHOUT Jean-Charles

Le mot de l'opposition

À l'heure où s'achève ce mandat, notre groupe souhaite adresser quelques mots aux Sévéragaises et aux Sévéragais.

Depuis le début de cette mandature, nous avons toujours souhaité être un élément de débat, et non un simple groupe d'opposition. Notre objectif a toujours été le même : servir les intérêts du Sévéragais, au-delà des clivages et des étiquettes. C'est dans cet esprit que nous avons toujours parlé d'une seule voix au sein de la Communauté de communes, convaincus que l'unité sur les dossiers essentiels est une force pour notre territoire.

Nous regrettons néanmoins que certaines promesses électorales soient restées sans lendemain, et que des positions souvent dogmatiques ou idéologiques aient prévalu sur le pragmatisme et le bon sens local. Ces orientations, suivies trop souvent sans débat par l'ensemble de l'équipe municipale, ont appauvri la discussion démocratique — pourtant essentielle pour éclairer les décisions et faire les bons choix pour l'avenir.

Cette mandature a consolidé la structuration de la commune nouvelle. Nos communes déléguées ont intégré la nouvelle dimension de la collectivité à 5. Les services techniques et administratifs ont pris leurs marques.

En revanche la prochaine équipe municipale devra s'engager davantage au sein de la Communauté de communes afin d'y peser de tout le poids que mérite Sévérac, d'autant plus que c'est la communauté de communes qui sera amenée à piloter l'urbanisme à l'avenir. Une commune dynamique ne peut se construire qu'en participant pleinement à la vie intercommunale, là où se gèrent aujourd'hui des compétences essentielles à vie locale.

Nous reconnaissons cependant que cette équipe a dû affronter une période particulièrement difficile, marquée par la crise du Covid, qui a exigé de gérer dans l'urgence et la complexité les affaires courantes. Bien encore la forte inflation de 2022 qui a modifié la vie courante sur beaucoup d'aspects.

Enfin au-delà des divergences nous tenons à saluer toutes celles et ceux qui se sont investis avec sincérité pour servir le Sévéragais, sans intérêt personnel. C'est cet esprit de dévouement et d'intérêt général que nous continuerons à défendre.

leseveragaisautrement@gmail.com

Agenda

Les rendez-vous de la saison culturelle



©Mathieu Lacout

Dimanche 25 janvier à 11h
« *Ruralités* » - Hortense Raynal
Médiathèque de Sévérac d'Aveyron

Samedi 7 février à 20h30

« *L'abolition des priviléges* » - le Royal Velours
Salle d'animations, Sévérac-le-Château



©Cie les Singes Hurleurs



©Blokaus808

Dimanche 29 mars à 16h
« *Couleurs* » - Cie les Singes Hurleurs
Maison des Dolmens, Buzeins



© Jonathan Bayol

Samedi 11 avril à 11h et 16h

« *Le petit mot magique* » - Cie Dr Troll
Médiathèque de Sévérac d'Aveyron



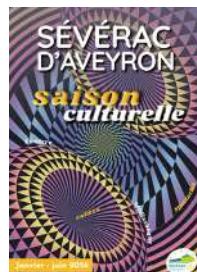
© Camille La Verde

Vendredi 8 mai à 18h30
« *Éclipse* » - Léo Rousselet
Salle des fêtes, Recoules-Prévinquières



©Cie Areski

Mercredi 24 juin à 11h, 15h et 17h
« *Millefeuilles* » - Cie Areski
Médiathèque de Sévérac d'Aveyron



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE LA SAISON CULTURELLE DANS
NOTRE AGENDA, AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME ET SUR LE SITE DE
LA Mairie, rubrique « AGENDA »

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzeins
05 65 47 62 78
buzeins@severacdaveyron.fr
Lundi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE LAPANOUSE

6 Place de l'église, Lapanouse
05 65 71 60 57
lapanouse@severacdaveyron.fr
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 14h00 à 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97
lavernhe@severacdaveyron.fr
Mardi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE RECOULES-PÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières
05 65 47 64 02
recoules@severacdaveyron.fr
Lundi au Jeudi de 13h30 à 15h30
Vendredi de 16h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15

LAPANOUSE

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE

Mardi de 10h à 12h et de 18h à 20h

RECOULES-PÉVINQUIÈRES

Samedi de 10h à 12h

MÉDIATHÈQUE

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Jeudi de 10h à 13h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 13h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
CULTURELLE DE LA COMMUNE

Inscrivez-vous
à la lettre d'infos culturelle
de la mairie sur
www.severacdaveyron.fr